

Le mot du président de la SSO

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le mot du président de la SSO

Chers lecteurs, chères lectrices,

Dans chaque édition de la *RMS*, vous trouverez une contribution de la SSO. Nous nous réjouissons de publier des nouvelles de notre société et de nous adresser directement à nos camarades de Suisse romande et du Jura bernois.

La SSO est l'organisation faîtière des 26 sociétés cantonales d'officiers et des 14 sociétés d'officiers des armes et des services; elle compte quelque 35000 membres. D'autres informations sur la SSO (par exemple sa prise de position sur le rapport Brunner), se trouvent sur Internet (www.sog.ch).

Plan directeur de la SSO et de ses activités

La direction de la SSO (le comité central, les groupes de travail, la conférence des présidents) se réfèrent aux valeurs suivantes dans toutes ses activités. Ainsi, la SSO veut:

- s'engager pour que la Suisse reste à l'avenir un espace à défendre et à protéger;
- expliquer qu'en premier lieu, l'apport effectif de la Suisse à la stabilité européenne nécessite, pour faire face à toutes les nouvelles formes de danger, une politique de sécurité crédible;
- démontrer que la Suisse doit rester stable, non seulement en tant qu'Etat, mais aussi en tant que place culturelle, financière, économique, industrielle, afin de continuer à exister avec succès;
- faire comprendre qu'une Suisse forte et crédible a besoin de moyens appropriés pour sa politique de sécurité;
- montrer ce qui est nécessaire en matière d'instruction, d'armement et d'organisation pour une armée crédible et efficace, au sein d'un appareil autonome de conduite et de compétences;
- s'engager de telle manière que les réformes futures de l'armée de milice et de sa doctrine d'engagement correspondent à ses postulats.

Vers l'armée suisse XXI

La SSO participe actuellement à la concrétisation du rapport sur la politique de sécurité 2000 et sur l'Armée suisse XXI. Ce sont ses efforts principaux. Avec d'autres organisations de milice, une délégation de trois de ses membres travaille au sein du groupe de consultation de l'organisation du projet du DDPS. Le major

EMG Jacques Bühler, de Clarens, représente la Suisse romande.

Le groupe de travail de la SSO «Politique de sécurité» est renforcé d'un «Think Tank»; il traite des questions qui parviennent à la SSO par le truchement du groupe de consultation. Si vous souhaitez participer à ce «Think Tank», adressez-vous au secrétariat central de la SSO (01/350 49 94). La SSO s'adresse également à ses sociétés des armes et des services, pour qu'elles lui apportent des réponses appropriées aux questions de détail.

Les membres de la SSO traitent des problèmes actuels de diverses manières. A Martigny, les 16 et 17 octobre 1998 (voir *RMS* N° 12, de décembre 1998), lors du séminaire de jeunes officiers romands, mis sur pied par la SSO, ceux-ci

- ont salué l'intensification de la collaboration internationale, en particulier au sein de l'OSCE et du Partenariat pour la Paix (PfP);
- ont fait part de leur scepticisme envers une éventuelle entrée de la Suisse à l'ONU;
- ont recommandé la poursuite de l'actuelle politique de neutralité;
- n'ont laissé planer aucun doute sur le bien-fondé du système de milice.

La SSO élaborera d'autres prises de positions sur l'armée nouvelle. Outre l'analyse des sujets évoqués par ces jeunes officiers, elle étudiera, entre autres, l'armement des troupes pour leur propre protection, lors d'engagements pour la promotion de la paix à l'étranger, des modèles d'accomplissement des services obligatoires, la taille et les structures de l'armée.

L'aménagement du futur ne fait pas oublier à la SSO les militaires qui font actuellement service. Le Comité central partage entièrement les constatations des jeunes officiers qui ont remis au commandant Jacques Dousse une liste exhaustive des lacunes de l'instruction dans l'Armée 95 et qui ont fait clairement comprendre qu'ils attendaient un retour aux cours annuels de perfectionnement des troupes et d'autres améliorations avant l'an 2003.

Brigadier Michel Crippa
Président central